

Procès-verbal de notre Assemblée Générale du 26 avril 2023
Fondation de la Sainte Famille
Les Peupliers, Ch. des Peupliers 3, 1724 Le Mouret

Présent.e.s : Antoinette Romanens, Stéphanie Fidanza, Daniel Savary, Serge Lachat, Pauline Rondags, Maryse Aebischer, Magali Cattin (comité FHaF)

Daniel Gonzalez (Les Peupliers), Valérie Cuénod (Autisme Fribourg), Tobias Wegmann (Loisirs pour Tous), Giovanna Garghentini (Pro Infirmis), Anne-Marie Stampfli (Société des Sourds de Fribourg), Christian Stampfli (caissier SSF), Sophie Rosset (secrétaire adj. SSF), Carine Corpataux (AFAAP), Maria Leonore Ferreira Dias (AFAAP), Laurence Fidanza (site FHaF)

Excusé.e.s : Blaise Curtenaz (comité FHaF)

Damien Dandelot (Fondation Clos Fleuri), Bruno Castrovinci (Orif Vaulruz), Claude Chassot (Ass. St-Camille), Emmanuelle Barboni (Le Radeau), Emmanuel Michielan (Pro Senectute), Marie-Eve Monbaron (ASRIMM), Christian Roulin (FSA), Stéphane Renz (l'Estampille), Nicole Tille (Promembro)

Invitée : Milène Calvet, traductrice LSF

Ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022, à consulter sous Procès-verbal-AG-FHaF-27.04.22.pdf
4. Admissions et démissions des membres de l'association
5. Admissions et démissions des membres du comité
6. Rapport annuel 2022
7. Comptes 2022
8. Approbation des comptes 2022, avec décharge au Comité et remerciements
9. Programme 2023-24 avec pour thème :
Application de la CDPH dans notre canton, suite.
10. Budget 2023
11. Divers

1. Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et les remercie d'être venues jusqu'ici. Elle nous annonce que nous aurons l'occasion de découvrir le site magnifique des Peupliers après l'AG. Elle nomme une scrutatrice, Madame Valérie Cuénod.

La présidente souhaite également la bienvenue à la traductrice LSF, Madame Milène Calvet.

2. Approbation de l'ordre du jour

La présidente nous présente l'ordre du jour, qui est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2022, à consulter sous « Procès-verbal-AG-FHaF-27.04.22.pdf »

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

4. Admissions et démissions des membres de l'association

Le comité déplore la démission de l'Association Adolescence et Handicap, qui a cessé toute activité.

Nous avons une admission, Applico à Morat. Antoinette Romanens nous informe qu'il s'agit d'une association alémanique pour des personnes en situation de handicap psychique (lieu d'hébergement et ateliers).

Le FHaF continue donc avec ses 44 membres cotisants, dont 2 individuels.

5. Admissions et démissions des membres du Comité

Il n'y a aucune démission ni proposition d'admission.

La présidente présente les membres du comité du FHaF.

6. Rapport annuel 2022

Pauline Rondags commence par relater le projet de capsules vidéo qui a eu lieu en 2022 sur le thème du handicap et de l'inclusion en politique. Elle mentionne le contexte du projet et ses objectifs (sensibiliser et donner de la visibilité à ce thème). Elle présente les différentes étapes du projet : interview de quatre personnes concernées et engagées en politique ou intéressées aux questions politiques, production des vidéos, conférence avec acteurs et actrices politiques et publication des capsules sur la chaîne YouTube du FHaF à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre 2022. Elle mentionne que le FHaF a aussi été invité à une conférence de presse de la DSAS afin de présenter le projet et qu'un article est paru à ce sujet dans La Liberté.

Antoinette Romanens ajoute que tous les groupes politiques présents au Grand Conseil fribourgeois étaient représentés lors de la conférence, ce qui a été important pour le FHaF.

Antoinette Romanens continue sur le sujet de la Commission de politique sociale du FHaF : elle s'est réunie trois fois depuis notre dernière AG. Le but est de transmettre les informations des projets réalisés par le comité du FHaF, et cette commission a aussi pour rôle de récolter des informations et revendications des membres du FHaF. Nous remarquons que la participation est toutefois lacunaire et le FHaF souhaite qu'elle soit plus représentative. La prochaine réunion aura lieu le 17 octobre. Elle pourrait avoir aussi un lien avec le dernier projet qui sera présenté à cette AG, l'application de la CDPH dans notre canton.

Antoinette Romanens nous présente également le Beko (réunion de tous les forums handicap des différents cantons), lieu important d'échange et d'informations. On s'y rend compte de l'avancée diverse des cantons. Antoinette nous y représente.

Ensuite, elle nous renseigne sur les cours FALC (langage facile à lire et à comprendre) proposés par le FHaF. Le comité du FHaF aimerait populariser cette formation qui permet une

meilleure communication avec nos membres et notamment avec les personnes en situation de handicap : ces formations nous aident à adapter notre communication. Serge Lachat ajoute qu'il est intéressant de comparer la version officielle de la CDPH et la version en langage FALC.

Le FHaF a organisé un cours FALC en 2022, puis un en janvier et un en avril 2023. Il y en aura également un en octobre 2023. Nous encourageons les membres à participer à cette formation. Nous voulons en particulier soutenir les associations, moins présentes, à participer : nous proposons un prix intéressant (CHF 100.- par participant, grâce au soutien de la Loterie Romande).

7. Comptes 2022

Daniel Savary nous présente les comptes 2022, les produits (cotisations, dons et contributions des participant.e.s aux cours FALC), charges, bénéfices et le total des actifs.

(CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Cotisations	2 200,00	2 250,00
Dons	120,00	0,00
Intérêts compte bancaire	0,00	0,00
Cotisations et dons	2 320,00	2 250,00
Contributions des participants de cours FALC	1 600,00	5 200,00
Soutien LoRo cours FALC	0,00	8 700,00
Recettes cours FALC	1 600,00	13 900,00
Soutien Etat de Fribourg projet inclusion en politique	0,00	5 000,00
Recettes projet inclusion en politique	0,00	5 000,00
TOTAL PRODUITS	3 920,00	21 150,00

Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	520,00
Mandat informatique	50,00	100,00
Mandat traduction (site et flyers)	0,00	0,00
Total mandats externes	770,00	620,00
Prestation cours FALC	1 400,00	12 045,00
Location des salles pour cours FALC	256,55	367,70
Publicité / Gestion administrative cours FALC	0,00	200,00
Charges cours FALC	1 656,55	12 612,70
Charges projet inclusion en politique	25,30	5 000,00
Charges projet inclusion en politique	25,30	5 000,00
Charges accessoires / repas / cadeaux	913,30	181,50
Hébergement web	188,25	188,25
Imprimés publicitaires et matériel	0,00	0,00
Frais de déplacements		0,00
Total autres charges d'exploitation	1 101,55	369,75
Frais de banque	0,90	38,25
Total frais de banque	0,90	38,25
TOTAL CHARGES	3 554,30	18 640,70

(CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Compte BCF	7 467,30	16 279,30
Liquidités	7 467,30	16 279,30
Débiteurs	1 600,00	50,00
Realisable à court terme	1 600,00	50,00
Actifs transitoires	303,05	0,00
Actif circulant	9 370,35	16 329,30
Total actifs	9 370,35	16 329,30
Créanciers	440,00	564,65
Provision cours de langue FALC (soutien LoRo)	1 500,00	3 700,00
Provision projet inclusion en politique (soutien Etat FR)	0,00	5 000,00
Fonds externes	1 940,00	9 264,65
Capital	7 064,65	4 555,35
Bénéfice (-perte) au bilan	365,70	2 509,30
Fonds propres	7 430,35	7 064,65
Total passifs	9 370,35	16 329,30

8. Approbation des comptes 2022, avec décharge au Comité et remerciements

Daniel Savary lit le rapport des vérificateurs des comptes.

La présidente remercie les vérificateurs, Messieurs Yvan Cougil et Stéphane Renz.

Les comptes et les rapports de révision sont approuvés à l'unanimité.

La présidente remercie le CIS pour leur précieuse collaboration.

La cotisation 2024 reste à CHF 50.-, les membres le voulant et le pouvant peuvent faire un don. Le montant de la cotisation est accepté à l'unanimité.

9. Programme 2023-2024 avec pour thème : Application de la CDPH dans notre canton, suite

Serge Lachat présente les différents projets du FHaF pour 2023-2024. Il mentionne que nous avons éventuellement la possibilité de reconduire le projet de capsules vidéo pour le 3 décembre 2023. Nous avons également comme idée une formation d'instruction civique.

Au niveau du suivi des objectifs, Serge Lachat mentionne l'idée du FHaF de créer un bureau pour l'application de la CDPH dans le canton de Fribourg, avec un financement de la Loterie Romande (voir sujet suivant). Le Comité ONU a en effet formulé des recommandations pour la Suisse en matière de CDPH. Giovanna Garghentini nous informe par ailleurs qu'un poste (à 40-50%) a été mis au concours dans le canton pour ce sujet.

Sujet de l'application de la CDPH dans le canton de Fribourg :

Stéphanie Fidanza nous donne le contexte de ce projet : les membres du FHaF avaient donné leur accord lors de la dernière AG afin de lancer ce projet. A la suite de cela, un groupe de travail a été formé avec Maryse Aebischer, Stéphanie Fidanza et Giovanna Garghentini : ce groupe a élaboré un document de travail conséquent. Il s'agit d'un état des lieux de ce qui a été fait et ce qui reste à faire dans le canton de Fribourg par rapport à l'application de la CDPH. Il en est ressorti un tableau avec des mesures, à mettre en consultation auprès des membres du FHaF afin de prioriser des mesures et les mettre en œuvre. L'idée serait que les membres du FHaF s'impliquent et participent à la consultation. Le formulaire sera envoyé prochainement aux membres par mail, il sera à remplir jusqu'au 15 juin 2023.

Maryse Aebischer nous indique qu'un budget de CHF 80'000.- sur 2 années a été demandé pour cela à la Loterie Romande : ce montant couvrirait les coûts pour le poste de responsable de projet. Nous avons constaté qu'il fallait quelqu'un de l'extérieur afin de faire avancer le projet, en collaboration avec les membres du FHaF.

Afin de continuer ce projet et d'identifier les intérêts des membres, le FHaF met en consultation deux documents :

- Un document de travail qui présente des articles pertinents de la CDPH avec les constats et les commentaires du Comité de l'ONU. Le groupe de travail s'est également inspiré du document d'Inclusion Handicap qui contient des propositions. Il y a aussi pour chaque article des commentaires du groupe de travail FHaF et des mesures envisageables pour la mise en œuvre des mesures dans le canton de Fribourg : nous

proposons de commencer par de petits pas concrets. A la fin de chaque page se trouve également l'avis du FHaF sur la priorisation des mesures. Maryse Aebischer nous présente un exemple d'article.

- Il y a un tableau supplémentaire avec les mesures résumées.
- Les membres recevront un lien par mail pour répondre à la consultation. Le lien ouvre un formulaire sur lequel les membres peuvent citer cinq mesures qui leur semblent prioritaires (par rapport à celles présentes dans le tableau). Les membres peuvent ensuite indiquer s'ils souhaitent participer à la mise en œuvre de l'une ou l'autre mesure.

Il est important pour le FHaF qu'un maximum de personnes participe au projet afin qu'elles fédèrent les intérêts des associations et des institutions concernées.

Serge Lachat ajoute que le Comité ONU insiste justement sur la participation des personnes en situation de handicap.

Giovanna Garghentini mentionne que c'est un sujet prioritaire. Il serait important de visibiliser ce qui a été fait et ce qui manque dans le canton (par exemple avec une conférence de presse). Le soutien des membres du FHaF est important. Il faut que la société civile fasse sa part, en collaboration avec l'état, pour faire avancer la mise en œuvre de la CDPH dans le canton.

Antoinette évoque que ce projet relève d'un grand travail de coordination avec tous les membres du FHaF. Il faut que les associations y participent et se prononcent pour que nous soyons crédibles auprès du canton. Il serait important que cette consultation soit partagée entre membres, nous sommes preneurs d'idées pour partager ce projet. Nous allons regarder comment faire pour partager ce document et l'accès au formulaire, éventuellement sur le site Internet du FHaF. Antoinette remercie le groupe de travail pour la réalisation du document. Nous sommes reconnaissants que cette amorce ait été réalisée.

La présidente remercie également Maryse Aebischer, Stéphanie Fidanza et Giovanna Garghentini pour leur travail.

10. Budget 2023

Daniel Savary présente le budget 2023 :

(CHF)	31.12.2022	Budget 2022	Budget 2023
Cotisations	2 200,00	2 200,00	2 200,00
Dons	120,00	0,00	0,00
Intérêts compte bancaire	0,00	0,00	0,00
Cotisation et dons	2 320,00	2 200,00	2 200,00
Recettes cours FALC	3 800,00	5 000,00	13 900,00
Recettes projet inclusion en politique	5 000,00	0,00	0,00
Recettes projet création d'une cellule CDPH	0,00	0,00	80 000,00
TOTAL PRODUITS	11 120,00	7 200,00	96 100,00
Mandat externe secrétariat, comptabilité	720,00	720,00	720,00
Mandat informatique	50,00	100,00	100,00
Mandat traduction (site et flyers)	0,00	0,00	0,00
Total mandats externes	770,00	820,00	820,00
Charges cours FALC	3 856,55	4 500,00	15 000,00
Charges projet inclusion en politique	5 328,35	0,00	0,00
Charges projet création d'une cellule CDPH	0,00	0,00	80 000,00
Charges accessoires / repas / cadeaux	913,30	300,00	300,00
Hébergement web	188,25	188,25	200,00
Imprimés publicitaires et matériel	0,00	200,00	300,00
Frais de déplacements	0,00	0,00	0,00
Activités	0,00	200,00	500,00
Total autres charges d'exploitation	1 101,55	888,25	1 300,00
Frais de banque	0,90	40,00	40,00
Frais de ports	0,00	0,00	40,00
Total frais de banque	0,90	40,00	80,00
	0,00		
TOTAL CHARGES	11 057,35	6 248,25	97 200,00
Perte (-) / Bénéfice de l'exercice	62,65	951,75	-1 100,00

Le budget est approuvé à l'unanimité. La présidente remercie Laurence Fidanza qui se charge de la maintenance de notre site internet.

11. Divers

Le Comité du FHaF n'a pas de divers.

Giovanna Garghentini nous informe que l'initiative pour l'inclusion sera lancée demain à Berne avec la récolte de signatures. Pro Infirmis Suisse organise une action le 10 mai à partir de 14h sur la place fédérale, afin de faire entendre notre voix pour que la CDPH soit mise en œuvre.

Pro Infirmis a également organisé une session pour les personnes handicapées le 24 mars dernier, 44 personnes étaient présentes afin de représenter la proportion d'élus au Parlement. Des résolutions ont été déposées (concernant les droits politiques) qui seront présentées le 10 mai prochain.

Serge Lachat mentionne le sujet des assistants parlementaires : il pourrait être intéressant de passer par ce biais pour que les personnes handicapées commencent à participer en politique.

Concernant l'initiative pour l'inclusion, un Comité citoyen va être formé, composé de mille personnes. Les inscriptions sont ouvertes, Magali Cattin nous enverra le lien.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques venant des membres.

Présentation de l'institution des Peupliers

La présidente remercie Daniel Gonzalez pour l'accueil au sein de l'institution des Peupliers. Ce dernier nous parle de leur boulangerie des Peupliers (Pomme d'appli) et du restaurant au MIC de Marly.

M. Frédéric Clément prendra le relais pour nous présenter le site des Peupliers.

La présidente remercie également la traductrice LSF puis lève la séance. Elle annonce la visite des lieux et une agape qui suivra.

Fribourg, Le 28 avril 2023

PRONDAKS